Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2017)

Heft: 1

Artikel: L'avenir pour l'hydraulique

Autor: Staiblin, Jasmin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-681957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'AVENIR POUR L'HYDRAULIQUE



POINT DE VUE D'EXPERT En tant

qu'entreprise, nous sommes convaincus que l'énergie hydraulique suisse est l'un des principaux piliers de l'avenir énergétique. Toutefois, les conditions-cadres économiques restent très difficiles en Europe comme en Suisse, de sorte que l'énergie hydraulique suisse ne peut actuellement pas être exploitée de manière compétitive. Au niveau européen, malgré de légères détentes comme celle que nous avons connue en automne 2016, les prix de gros se situent, à moyen terme, à un niveau nettement trop bas. La faible croissance économique, les capacités excédentaires à l'échelle planétaire dans la production de sources d'énergie primaire importantes, les incertitudes politiques ainsi que les subventions élevées accordées aux nouvelles énergies renouvelables ont un impact négatif sur les prix de gros.

En Suisse, en tant qu'entreprise, nous sommes confrontés aux défis d'un marché de l'électricité qui n'est toujours pas entièrement libéralisé. Alors que le marché protégé permet de générer des recettes constantes grâce à un réseau réglementé, Alpiq, société productrice d'électricité, est soumise à la concurrence du marché libre sans avoir accès à des clients finaux. A cela s'ajoutent des taxes élevées qui grèvent l'énergie hydraulique. Les prix de marché obtenus sont inférieurs aux coûts de revient de l'énergie hydraulique. Vu ces conditions de concurrence, l'énergie hydraulique suisse ne peut pas être exploitée de manière rentable sur le marché libre. Les distorsions de concurrence mettent la production d'électricité suisse fortement sous pression. Avec la prime de marché limitée dans le temps et les aides à l'investissement, le Parlement a lancé un premier signal important, mais ceci ne résout toutefois pas le problème fondamental de la compétitivité de l'énergie hydraulique.

Afin de permettre une exploitation rentable et pérenne des grandes centrales, nous avons besoin d'une flexibilisation des taxes publiques et, au final, de nouveaux modèles de marché. En termes de politique énergétique, l'acceptation du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 pose de nouveaux jalons. Alpiq soutient fondamentalement la Stratégie énergétique 2050, mais sa mise en œuvre n'aura de succès que si les conditionscadres asymétriques qui faussent la concurrence sont adaptées et la question de la sécurité d'approvisionnement est clarifiée.

Alpiq fait ses devoirs et a initié une série de mesures structurelles, se sépare d'actifs non stratégiques dans le cadre de l'allègement de son portefeuille, gère ses coûts rigoureusement et a développé des potentiels de croissance dans la commercialisation et les prestations de services. Alpiq est consciente de sa responsabilité en tant que productrice suisse d'électricité et d'employeur. Nous continuerons à l'avenir également à nous engager résolument et avec détermination en faveur de l'énergie hydraulique suisse. *Jasmin Staiblin, CEO Alpiq*